

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 521**

### Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Arts et techniques du verre option : décorateur sur verre

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

224 Matériaux de construction, verre, céramique

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le décorateur sur verre est un professionnel qualifié. Il réalise seul ou en équipe, des décors sur des pièces de formes variées, exigeant la maîtrise des procédés de travail à froid et à chaud du verre (ajout ou enlèvement de matière, déformation). Précisément, le décorateur sur verre effectue le parachèvement et la taille des bords d'une pièce. Il peut modifier une forme par bombage ou thermoformage à chaud, graver ou dépolir une surface, décorer une pièce par transfert de peinture, dorure, émail à la main, par projection ou impression réalisée mécaniquement ou par apport de réactifs chimiques. Il sait réaliser l'assemblage des pièces par collage.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'architecture et son environnement, la décoration intérieure. L'ameublement les arts de la table et les objets de l'habitat, le luminaire.

L'industrie du verre.

Verrier, verrier à main, verrier au chalumeau, vitrailliste, tailleur, décorateur.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**B1602** : Réalisation d'objets artistiques et fonctionnels en verre

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Arts appliqués et réalisations - Technologie, prévention et communication
- Français et histoire-géographie
- Mathématiques et sciences
- Education physique et sportive

#### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

articles D 337-1 à D337-25 du Code de l'Éducation

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

29/08/94

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

**Autres sources d'information :**

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**